

## Procès-verbal

### Association pour la protection de l'environnement du Lac Caribou (APELC)

#### Assemblée générale annuelle du 5 juillet 2008 10h20 à 12h20 au CTCL

#### Membres du Conseil général présents :

Claude Bélanger, Louise Brault,  
Jean-Pierre Dumaine, Benoît Leblanc,  
Alain Leroux et Denis Mayers

#### Membre du Conseil général absent :

Nathalie Rico

**Vingt-neuf (29)** membres et/ou leur représentant sont présents à l'Assemblée (Annexe 1).

#### 1. Accueil et inscription des membres

Accueil des membres-proprétaires du Lac Caribou. Café, jus sont servis. Inscription des membres et renouvellement de la cotisation 2008-2009.

#### 2. Mot de bienvenue présentation des invités et membres présents : Jean-Pierre Dumaine

Ouverture de la rencontre à 10h20.

Jean-Pierre Dumaine débute l'Assemblée en souhaitant la bienvenue aux membres qui ont répondu à l'invitation de cette septième assemblée générale annuelle durant laquelle seront présentés entre autres le rapport des activités et le bilan financier pour l'année 2007-2008, les prévisions budgétaires ainsi que les objectifs et plan d'action pour l'année 2008-2009. Il mentionne aussi l'importance de garder vivante notre association, ceci est rendu possible par vous les membres actifs.

Jean-Pierre Dumaine souligne la présence de Mme Elaine Hudon, conseillère municipale dans Montcalm et représentant aussi le maire, et Diane Lachaine, conseillère municipale dans Saint-Faustin-Lac-Carré.

#### 3. Ouverture de la réunion - Constatation du quorum et état du membership

Jean-Pierre Dumaine agit en tant que président de la présente assemblée. Constatation du quorum de l'assemblée, soit au moins 20 % des membres en règle.

#### 4. Adoption de l'ordre du jour

À l'Ordre du jour est ajouté l'item 14a) : Varia comprenant les sujets suivants proposés par Jean-Pierre Dumaine : 1) Hydro-Québec, 2) Oeuvres d'art, et 3) Spécial.

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Claude Bélanger avec les ajouts mentionnés précédemment, secondé par Louis Barot, et adopté à l'unanimité.

#### 5. Adoption du procès-verbal de la réunion du 17 juin 2007 et suivis

L'adoption du procès-verbal du 17 juin 2007 est proposée par Sylvie Laviolette, secondée par Daniel Robert, et adopté à l'unanimité.

Le suivi pour Hydro-Québec sera traité à l'item 17a) du présent ordre du jour. Pour les autres :

#### 17 juin 2007 - 5 Adoption du procès-verbal de la réunion du 2 juillet 2006 et suivis

##### Municipalité de Montcalm

Les travaux de végétalisation du talus sur le chemin du Lac Verdure Nord ont été exécutés et la Municipalité voit à l'entretien du fossé. **Item clos**

## **17 juin 2007 - 13 Période de questions et consultation des membres (liste électorale et représentation)**

Comme vous le savez tous, le dossier bateaux est maintenant terminé. Depuis le 17 avril 2008, le lac Caribou a été ajouté à la liste des lacs de la Loi 2001 sur la Marine marchande de Canada où l'utilisation de bâtiments à propulsion mécanique est interdite. Et ceci, après cinq années de travail et de suivi principalement par Diane Lachaine auprès des instances gouvernementales. **Item clos.**

Diane Lachaine mentionne qu'après consultations auprès de spécialistes, tous s'entendent pour dire que les castors ne s'attaquent pas aux rosiers et autres arbustes. **Item clos.**

### **6. Rapport annuel, bilan des activités, des finances 2007- 2008**

Jean-Pierre Dumaine présente le rapport d'activités (Annexe II) 2007-2008, des finances 2006-2007 (Annexe III) :

Plusieurs des choses faites par les Municipalités l'ont été à notre demande.

#### **Aspect préventif :**

- contrer le déboisement et les travaux dans la bande riveraine;
- l'inspection des installations septiques a amené la réfection de certaines et même de nouvelles installations;
- les analyses d'eau au printemps effectuées par la municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré à la grandeur du lac et des ruisseaux, en plus de celles effectuées par l'Association portent sur le phosphore. Le ruisseau sur le chemin Desjardins est problématique, car il y a beaucoup de castors et la présence d'une zone humide. La clarté de l'eau : disque de Secchi, relevés faits par Alain Leroux. On note une nette amélioration de la transparence de l'eau, surtout depuis que les bateaux ne brassent plus le lac. Malgré la pluie que nous avons connue récemment, Alain Leroux mentionne que le relevé fait hier le 4 juillet 2008 démontre une clarté de près de 5 mètres dans la fosse du chemin Desjardins et de près de 3.15 mètres pour celle du chemin Wilfrid;
- l'Association porte une surveillance particulière pour les algues bleu-vert. L'été dernier, quelques algues avaient été trouvés suspects, mais après analyse, il n'y avait pas lieu de s'inquiéter.

#### **Mesures correctrices :**

- des plants d'arbustes offerts à demi-prix par la municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré lors de l'envoi du compte de taxes municipales;
- des plants d'arbres ont été offerts gratuitement par le RAL pour Saint-Faustin-Lac-Carré. Des plants d'arbres ont aussi été offerts par la municipalité de Montcalm;
- l'ère du brassage du lac par les bâtiments à propulsion mécanique est terminée et on note une importante amélioration de la qualité de l'eau, mais la prudence est de mise sur les bords des rives avec un moteur électrique.

Louise Brault présente le rapport des finances 2007-2008 (Annexe III).

### **7. Taux de cotisation 2008-2009**

Le Conseil général croit qu'il est de mise de conserver le taux de cotisation à \$25.00. Diane Lachaine en fait la proposition, secondée par Lucille Terreau-Dumas, adopté à l'unanimité.

### **8. Prévisions budgétaires 2008-2009 (Annexe IV)**

Louise Brault présente les prévisions budgétaires 2008-2009. La production du Journal en 2007-2008 a été assumée par Nathalie Rico qui n'a pas présenté son compte de dépenses d'imprimerie, mais nous prévoyons toujours ce poste à nos prévisions. Un montant de \$1,000 est prévu pour la tenue de festivités du Cinquième anniversaire de l'Association.

Les prévisions budgétaires 2008-2009 sont proposées par Richard Tees, secondé par Mario Gauvin, adoptées à l'unanimité.

## 9. Priorités et plan d'actions 2008-2009 (annexe V)

Pour ce qui est des nouveaux champs d'action, demande sera faite auprès des municipalités de voir à appliquer et faire respecter les règlements sur les nuisances : lumières extérieures qui doivent rester à l'intérieur de chaque propriété. Un abat-jour peut être requis pour contrer cet éclairage agressif. Il est à noter que les lumières au sodium diffusent un éclairage moins violent. Une attention particulière sera portée aussi aux aboiements excessifs de chiens ainsi que tous autres bruits. N'hésitez pas à porter plainte. Nous sommes à la campagne pour profiter d'un ciel étoilé et de la quiétude de son environnement. Laissons la ville à la ville.

Les priorités et le plan d'actions 2008-2009 sont proposés par Gary Plaxton, secondée par Diana Fazzari, adoptés à l'unanimité.

## 10. Élections au Conseil général

Selon nos règlements, le Conseil général est composé d'un nombre impair de membres d'un minimum de cinq (5) et pouvant atteindre onze (11) membres. Nathalie Rico, membre sortant, se représente. Une autre candidature a été reçue, soit celle de Jean Lemoine. Les deux candidatures ont été signées d'au moins deux membres dans le délai prescrit, soit au moins une semaine avant l'Assemblée générale. Ces deux candidats sont donc élus pour un mandat de deux ans, proposés Claude Bélanger, secondé par Gilles Trudel, adoptés à l'unanimité.

Jean-Pierre Dumaine mentionne que tout membre intéressé peut poser sa candidature appuyée d'au moins deux autres membres en règle dans le délai prescrit.

À la prochaine réunion du Conseil général, seront déterminées les fonctions de chacun.

## 11. Activités du Cinquième anniversaire

Les des Festivités débutent avec le Vin et fromage qui suivra cette Assemblée. Vous êtes tous et toutes cordialement invité(e)s. Le 19 juillet, se tiendra l'Atelier de dessins et sculptures, le 26 juillet, le défilé d'embarcations (laisser libre cours à votre imagination pour décorer votre embarcation, le 23 août se démarquera par la clôture des activités avec une exposition des œuvres des dessins et sculptures, sans oublier les photographies d'aujourd'hui et d'autrefois que vous nous aurez fait parvenir, et pour couronner le tout le pique-nique (apportez votre panier) suivi du feu de joie où Gilles Trudel nous entraînera avec son accordéon.

## 12. Inscription à la liste électorale (document disponible à l'avant)

Diane Lachaine rappelle l'importance de votre inscription sur la liste électorale municipale, car ceci détermine la représentation des conseillers en milieu urbain et rural. Présentement, nous sommes deux conseillers municipaux à SLFC en milieu rural seulement sur six pour représenter une population plus grande que celle du village

Malheureusement, nous n'avons pas le document aujourd'hui. Pour ceux et celles qui veulent s'inscrire, donnez votre nom et nous vous fournirons le formulaire au cours des prochains jours. **\*Action : Jean-Pierre Dumaine**

## 13. Appui à la demande de service internet haute vitesse (vitesse disponible à l'avant)

Diane Lachaine mentionne qu'elle a contacté un fournisseur d'Internet qui aurait pu être intéressé à donner le service. Mais ce dernier après vérification lui a dit que Bell donnerait le service en 2008 et que pour lui l'investissement ne valait le coup. Nous attendrons donc après Bell, mais un registre de signature est disponible à l'avant pour appuyer notre demande.

## 14 Période de questions et consultation des membres (liste électorale et représentation)

Harvey Levenson : **Absence de pancartes interdisant les bâtiments à propulsion mécanique sur le lac.** Diane Lachaine mentionne que la municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré a présentement commandé les écriteaux et dès qu'ils seront reçus, ils seront installés. **\*À suivre**

Mario Gauvin : **Quoi faire si déjà déboisé.** Jean-Pierre Dumaine nous informe qu'on doit arrêter de couper le gazon et les arbres, revégétaliser (entre autre le miryque beaumier, buisson que d'ailleurs on retrouve autour des cours d'eau). Diane Lachaine et Louise Brault ont rapporté de l'Assemblée générale annuelle du CRELA un pamphlet intitulé « Bandes riveraines au travail ! » disponible à l'entrée. Les plantes

indiçènes et sauvages pour les rives y sont illustrées avec les recommandations d'implantation. Jean-Pierre Dumaine mentionne que l'inspecteur de Montcalm a pris des photos de toute la rive de la partie de Montcalm et il doit rencontrer chaque propriétaire.

Daniel Théberge : **Est-ce qu'un bassin de sédimentation au ruisseau du chemin Desjardins serait approprié et peut-on enlever les plantes dans le lac ?** Jean-Pierre Dumaine mentionne que le phosphore est dilué dans l'eau et qu'un bassin ne servirait pas la cause. N'oublions pas que le raclage du fond du lac et l'arrachage de plantes dans le lac sont vivement déconseillés, car ainsi nous brisons la couche protectrice et remettons en suspension le phosphore et autres sédiments. Diane Lachaine ajoute que ce qui s'est montré le plus efficace pour abaisser l'apport de phosphore à un plan d'eau, c'est la végétation qui filtre et les arbres qui captent le phosphore. De plus, elle mentionne que le plan quinquennal de SFLC se continue cette année par les analyses physico-chimiques à la grandeur du lac.

Gary Plaxton : **Enlever des branches mortes dans le lac est-il dommageable ?** Réponse lui est donnée qu'en autant que le fond du lac n'est pas raclé, il n'y a pas de contre-indication.

Daniel Robert : **Les résultats des analyses d'eau sont-elles disponibles ?** Jean-Pierre Dumaine mentionne que les résultats ont été publiés dans le Journal de décembre 2007 et que ce dernier se retrouve sur le site Web.

Claude Théberge : **Quel est le taux limite pour le phosphore dans un lac ?** Diane Lachaine lui fait réponse qu'un lac en santé se situe à moins de 10; entre 10 et 20, c'est acceptable; et plus haut de 20 c'est inacceptable.

Richard Tees : **Il y a une grande confusion entre les 5, 10 et 15 mètres de protection; le manque d'exemples pour protéger et préserver la bande riveraine et l'état rebutant des terrains perçus parfois.** Sylvie Laviolette mentionne qu'il faut faire avec ce que l'on a (10 mètres à respecter, il se peut que l'on n'ait pas ou bien on se retrouve sans terrain). Le premier cinq mètres : coupe de gazon interdite; le premier dix mètres : revégétalisation, ou premier quinze mètres si la pente est plus de 30 degrés. Jean-Pierre Dumaine est disponible à renseigner toute personne qui vient le rencontrer. Nous pouvons donner beaucoup d'information, mais il faut que les gens démontrent une bonne volonté et s'investisse dans le processus. Anne Durand ajoute qu'il est normal d'investir pour préserver notre qualité de vie et la valeur mobilière de nos propriétés. Nous regarderons la possibilité d'insérer de l'information pertinente sur le site Web. \* À suivre.

Daniel Théberge : **À quoi ressemble le myrophylle à épi ?** C'est une plante aquatique qui a l'aspect d'un mélèze très prolifique (n'ayant pas d'ennemi naturel), rendant même la circulation de chaloupe difficile, voire impossible sur une étendue d'eau, d'où l'importance de bien laver tout équipement, toute embarcation et toute remorque ayant fait un séjour sur un autre plan d'eau. Bien sûr, on ne peut contrôler les hydravions et oiseaux, mais assurons-nous de mettre toutes chances de notre côté.

Ghislaine Lefrançois : **Peut-on reboiser et/ou interdire l'accès de la plage sur le chemin Wilfrid ?** Le propriétaire de la plage sur le chemin Wilfrid sera rencontré afin de le sensibiliser et lui demander de procéder comme les deux accès sur le chemin Desjardins. \*Action : Jean-Pierre Dumaine

Gary Plaxton : **Est-ce que l'APELC s'impliquera dans le processus de changement de nom SFLC ?** Jean-Pierre Dumaine répond que l'APELC ne prendra pas action.

Daniel Théberge : **D'où le nom Caribou origine pour le lac ?** Françoise McDonough-Trudel mentionne que lorsqu'on survole le lac, il a l'apparence d'un panache de caribou.

Rappelons la vidange des fosses septiques est aux deux ans pour les résidents et aux quatre ans pour les non-résidents et qu'on doit transmettre une copie de la facture de la vidange à la municipalité.

#### 14a) Varia

- 1) **Hydro-Québec** : Sylvie Laviolette dit qu'elle a réussi à sauver quelques arbres du couperet de l'Hydro-Québec. Jean-Pierre Dumaine dit qu'Hydro-Québec s'appuyait sur la norme ISO 9000 pour la sécurité de ses employés.

Louise Brault et Diane Lachaine ont participé à l'Assemblée générale annuelle du CRELA où d'ailleurs Diane Lachaine a reporté cet état de choses de la part d'Hydro-Québec pour l'égagement inconsidéré d'arbres autour des rives de cours d'eau et de lacs. Le CRELA sensibilisera les dirigeants à changer leur façon de procéder. \* À suivre

- 2) Oeuvres d'art :** Jean-Pierre Dumaine invite Ghislaine Lefrançois à prendre la parole. Cette dernière est membre de la Maison des arts et de la culture de Saint-Faustin et membre du Comité organisateur des festivités du cinquième anniversaire de l'APELC.. Elle a écrit au maire de SFLC afin de souligner les efforts et la persévérance des riverains à sauver et à protéger «leur» Lac Caribou depuis cinq ans.

Elle a donc suggéré à la Municipalité l'installation de deux sculptures dans le secteur Lac Caribou soulignant les avantages que bénéficierait SFLC par rapport à la visibilité de ces deux sculptures sur les emplacements proposés ayant un fort lien avec notre lac. Cette requête a été favorablement reçue par la Municipalité. Les deux sculptures qui se marient à notre environnement sont : « Un poisson-lune, un poisson-soleil pour le village » de Jean Bisson Biscornet, sculpteur. Cette œuvre a été sculptée dans un granit laurentien. La deuxième est « La Tour de Babel », sculptée dans un gros billot de bois, montée d'un panache de Caribou ainsi que d'un immense œuf, de Normand Ménard, sculpteur. Ce sont deux artistes des Laurentides de renommée internationale.

Deux sites sur cinq (renforçant l'image positive de SFLC et ayant un lien indéniable avec le Lac Caribou) ont été retenus pour l'installation des deux œuvres, soit à l'intersection du chemin des Lacs et chemin du Lac Caribou, et à l'intersection du chemin Desjardins et du chemin du Lac Caribou. De plus, ces deux sites sont facilement accessibles pour l'entretien par la Municipalité

L'installation, fin juillet/début août, sera couverte par la télévision communautaire et les journaux hebdomadaires de la région des Laurentides.

- 3) Spécial :** Alain Leroux profite de l'occasion pour souligner la contribution significative de Diane Lachaine pour son travail au développement de l'APELC et à la protection de l'Environnement du lac Caribou. Rappelons simplement, son porte-à-porte pour fonder l'APELC, son implication pour créer des liens tangibles avec les deux municipalités et les sensibiliser à la protection de l'environnement du lac Caribou (installations septiques, revégétalisation et protection de la bande riveraine), sa persévérance auprès des instances gouvernementales lors du dossier bateaux, la citation de notre Association prise en modèle par l'Association de la chaîne des quatre lacs en Estrie (très flatteur). Il remet au nom de tous une plaque-souvenir de reconnaissance à Diane Lachaine.

Diane Lachaine remercie tous et chacun de leur appui et de l'énorme cheminement fait ensemble pour la protection de l'environnement du lac Caribou.

## **15 Mot de la fin et fermeture de la réunion**

Nous vous demandons de communiquer avec un des membres du Conseil général afin de nous proposer vos services et idées. Nous vous remercions de votre participation et vous souhaitons un bel été et on se revoit aux prochaines activités du Cinquième..

La prochaine assemblée sera convoquée pour le début de l'été 2008

L'assemblée est levée à 12h20.

**16. Vin et fromage : ouverture des festivités du Cinquième anniversaire**

Jean-Pierre Dumaine convie l'Assemblée au Vin et fromage sous l'abri à gauche de la bâtisse.

RAL : Regroupement des associations de lacs de SFLC  
CRELA / CRE : Conseil régional de l'Environnement des Laurentides  
SFLC : Municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré



# APELC

Association pour la protection de  
l'environnement du Lac Caribou

## ANNEXE I

### MEMBRES PRÉSENTS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 5 JUILLET 2008

- 1 - Barot, Louis,
- 2 - Bazinet, Michel et Francine Guilbault
- 3 - Bélanger, Claude
- 4 - Bolduc, Pierre et Louise Levasseur
- 5 - Brault, Louise et Claire Brault)
- 6 - Charrette, Jean-Pierre (représentée par Claire Côté)
- 7 - Côté, Lucie
- 8 - Des Marais, Pierre II et Ghislaine Lefrançois
- 9 - Dumaine, Jean-Pierre
- 10 - Dumas-Terreau, Lucille et Laurette Dumas
- 11 - Durand Anne
- 12 - Fazzari, Diana
- 13 - Gauvin, Mario et Ginette
- 14 - Gervais, Daniel
- 15 - Gonneville, André
- 16 - Lachaine, Diane
- 17 - Laviolette, Sylvie
- 18 - Leblanc, Benoît
- 19 - Leroux, Alain
- 20 - Levenson, Harvey
- 21 - Mayers Denis
- 22 - McDonough, Françoise
- 23 - Plaxton, Gary
- 24 - Robert, Daniel et Diane Roy
- 25 - Soublière, Marc-André
- 26 - Tees, Richard et Hélène Mineau
- 27 - Théberge, Daniel
- 28 - Gilles Trudel
- 29 - Wininkoff, Henry et Caitlin Devlin

APELC, 4091, chemin Desjardins, - Saint-Faustin-Lac-Carré (Québec) J0T 1J2







# APELC

## Association pour la protection de l'environnement du Lac Caribou 2003-2008

### ANNEXE III RAPPORT DES FINANCES 2007-2008

#### Bilan financier 2007-2008

<b>Solde en banque au 30 juin 2007</b>	<b>2 280.11 \$</b>		<b><u>2 280.11 \$</u></b>
<b>Entrées</b>			
Cotisation membres 2007-08 - 49 x 25\$	1 225.00 \$		
Cotisation membres 2008-09 - 9 x 25\$	225.00 \$		
Cotisation membre 2009-10 - 1 x 25\$	25.00 \$		
Cotisation membre 2006-07 - 1 x 25\$	25.00 \$		
Subvention 2008 SFLC	100.00 \$		
<b>Total des entrées</b>	<b><u>1 600.00 \$</u></b>	<b>1 600.00 \$</b>	<b><u>1 600.00 \$</u></b>
<b>Dépenses</b>			
Cotisations aux Associations	105.00 \$		
Analyses d'eau et équipement	344.19 \$		
Assemblée générale, Réunions, Conférences	75.30 \$		
Journal APELC (2 éditions)	53.56 \$		
Frais bancaires	8.25 \$		
Timbres et papeterie	169.44 \$		
Site Web	113.95 \$		
<b>Total des dépenses</b>	<b><u>869.69 \$</u></b>	<b><u>869.69 \$</u></b>	<b>869.69 \$</b>
<b>Solde au compte au 30 juin 2008</b>		<b><u>730.31 \$</u></b>	<b><u>3 010.42 \$</u></b>



# APELC

## Association pour la protection de l'environnement du Lac Caribou 2003-2008

### ANNEXE IV

### PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2008-2009

#### Entrées

Cotisations - 70 membres X 25\$	1 750.00 \$	
Subvention SFLC	100.00 \$	
<b>Total des entrées</b>	<b>1 850.00 \$</b>	<b>1 850.00 \$</b>

#### Dépenses

Cotisations aux Associations	105.00 \$	
Analyses d'eau et équipement	550.00 \$	
Assemblée générale, Réunions, Conférences	450.00 \$	
Site Internet	150.00 \$	
Journal APELC (2 éditions)	300.00 \$	
Frais d'administration	15.00 \$	
Timbres et papeterie	300.00 \$	
Cinquième anniversaire de l'APELC	1 000.00 \$	
<b>Total des dépenses</b>	<b>2 870.00 \$</b>	<b>2 870.00 \$</b>

#### EXCÉDENT (INSUFFISANCE)

**(1 020.00 \$)**

**APELC 4091, chemin Desjardins, Saint-Faustin-Lac-Carré (Québec) J0T 1J2**



**APELC**  
**Association pour la protection de**  
**l'environnement du Lac Caribou**  
**2003-2008**

**ANNEXE V**

# **OBJECTIFS ET PLAN D'ACTION 2008-2009**

## **FÊTES DU 5<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DE L'APELC**

- |                               |  |
|-------------------------------|--|
| <b>5. 5 juillet 2008 :</b>    | <b>Assemblée générale annuelle, ouverture des festivités : Vin et fromage</b>                      |
| <b>6. 19 juillet 2008:</b>    | <b>Atelier de dessins et sculptures pour jeunes et moins jeunes par deux conseillères expertes</b> |
| <b>7. 26 juillet 2008 :</b>   | <b>Parade d'embarcations</b>   |
| <b>8. Juillet à mi-août :</b> | <b>Photographies</b>   |
| <b>9. 23 août 2008 :</b>      |  |
|                               | <b>(c) Exposition des dessins, sculptures et photographies</b>                                     |
|                               | <b>(d) Pique-nique (souper, apporter votre panier) collectif</b>                                   |
|                               | <b>(e) Feu de joie</b>   |

## **QUALITÉ DE L'EAU**

- |   |
|---|
| <ul style="list-style-type: none"><li>➤ <b>Poursuivre l'échantillonnage de l'eau.</b></li><li>➤ <b>Étude par les municipalités de l'eutrophisation du lac.</b></li><li>➤ <b>Mise en application des avis concernant la végétation des 5 premiers mètres par SLFC.</b></li><li>➤ <b>Montcalm, grâce à l'ajout d'une ressource, doit rencontrer les propriétaires et émettre les avis.</b></li><li>➤ <b>Les municipalités doivent aussi poursuivre la vérification des éléments épurateurs d'eau usée. Suivi de la vidange des fosses septiques.</b></li><li>➤ <b>Poursuivons les tests/clarté de l'eau</b></li></ul> |
|---|



# **APELC**

## **Association pour la protection de l'environnement du Lac Caribou 2003-2008**

### **ÉROSION**

- Tous travaux en bordure du lac et des ruisseaux sont soumis à des règlements. Nous y aurons un œil.
- Des puits de sédimentation et leur entretien sont prévus dans Montcalm.

### **PHOSPHORE**

- Attention particulière aux feux sur le bord des rives du lac et des ruisseaux. Ils sont d'énormes sources de phosphore.

### **MYRIOPHYLLE**

- Tous doivent s'assurer du lavage de tout équipement mis à l'eau si un autre plan d'eau a été fréquenté (chaloupe, canot, kayak, planche, matelas, remorque, palmes, etc.)

### **REVÉGÉTALISATION**

- Plusieurs membres de l'APELC peuvent aider les gens qui en ont besoin.

### **NOUVEAUX CHAMPS D'ACTION**

- Avec les municipalités, il y aura lieu d'appliquer la réglementation existante sur les nuisances (sources d'ennui pour plusieurs) : aboiement, bruit excessif et source lumineuse inconfortable.
- Dans un deuxième temps, viser la fin de la pollution lumineuse comme il a été réalisé à Mégantic.

### **CONCLUSION**

- L'APELC doit rester active et avoir le soutien de la vaste majorité pour la suite des choses.
- Avec votre appui, nos relations avec les municipalités sont meilleures et l'écoute est plus grande.

**APELC :** Association pour la protection de l'environnement du lac Caribou  
**SFLC :** Saint-Faustin-Lac-Carré

